



G2-00047

256682

Eco So His

Code épreuve : 268

Nombre de pages : 16

Session : 2021

Épreuve de : Eco, Socio, HEC

## Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

## Toute destruction est-elle créatrice ?

“dès où voit le péril, croît aussi ce qui le sauve” écrit le poète allemand Hölderlin sans entendre que “toute destruction” deviendra tôt ou tard créatrice... grâce à l’ingéniosité de l’homme qui, dos au mur deviendrait un “entrepreneur innovant”. SCHUMPETER dès 1912 dans sa Théorie de l’évolution économique montre le processus de “destruction créatrice”. Ce dernier se définit comme étant la source d’une croissance nommée “smithienne” mais “schumpétienne”, autrement dit endogène - cette croissance qui selon F. PERROUX en 1960 dans l’Economie du XX<sup>e</sup> siècle est “l’augmentation longue et soutenue sur une ou plusieurs périodes d’un indicateur de dimension, pour une nation, le produit global en terme réel”, proviendrait d’inventions transformées en innovation permettant l’augmentation des gains de productivité. En somme, la “destruction créatrice” dirige le processus de mise en concurrence “et d’innovations” (de produits, procédés, méthode première, débouchés, mode de production) qui, par “groupes” successifs permet une amélioration du taux de productivité : des gains de productivité peuvent soit bénéficier aux travailleurs (augmentation des salaires, au basculement du temps de travail), soit aux capitalistes (augmentation du profit) soit au consommateur (baissée du prix). Ainsi, se demander si “toute destruction est créatrice” revient à se poser la question de la capacité du capitalisme à se renouveler perpétuellement grâce aux nouvelles technologies, un nouvel “ethos”, de nouvelles institutions... S’il est vrai que toute destruction soit “créatrice”, alors l’économie serait rythmée par des cycles, qui ils soient des “regnes longues du capitalisme” (KONDRAIEV, 1926), ou des cycles courts

(JUGLAE). Ainsi, la destruction peut concerner les biens matériels, les ressources environnementales mises en péril par les modes intensifs de production du capitalisme, c'est tout le débat entre les apôtres d'une "soutenabilité forte" (le capital naturel ne peut être substitué par la technologie) et ceux d'une "soutenabilité faible" (vice-versa). La destruction des ressources environnementales est-elle suffisamment créatrice pour soutenir l'analyse du capitalisme de SCHMIDTER y voyant des cycles rythmés par des "innovations majeures" telle la machine à vapeur brevetée par J. WATT en 1769 ? Il ne faut peut-être pas oublier le cadre institutionnel... en 1623 à l'Angleterre (qui) les brevets, la condition sine qua non d'une "destruction créatrice", notamment au XVII<sup>e</sup> siècle une destruction rendue créatrice par des institutions (WORTH, 1994, *Changements institutionnels et performances économiques*). En somme, toute la question est de savoir si la "destruction créatrice" existe bien, ou bien faut-il en réalité la révéler ? Une destruction qui peut paraître "forte" notamment au XIX<sup>e</sup> siècle ne serait-elle pas un avertissement de la fin de la "destruction créatrice" ?

S'il semble que depuis le XVIII<sup>e</sup>, "toute destruction" soit bien créatrice de richesses, d'emplois, de bien-être (I), la "création" ne fut certainement pas uniforme, il y a bien une destruction inévitables, et le progrès technique du XXI<sup>e</sup> siècle en est un exemple (II). Alors, il reviendrait aux institutions d'à la faire de protéger aux "détruits", et de promouvoir ceux qui permettent cette "création" de richesses.

\* \* \*

Le progrès technique aboutissant sans doute gains de productivité apparaît toujours, tôt ou tard comme le montre l'histoire économique (A), de plus, le service du capitalisme se révolte constamment, détruisant l'ancien et créant le nouveau (B).

P'est dès le XVIII<sup>e</sup> siècle qu'on entenait les effets d'une "destruction créatrice". En effet, réduire sensiblement le temps de la

Création du spinning, dès 1733 avec la machine volante de J. KAY, 1738 avec la spinning et mule jenny des HARGREAVES et ARKWRIGHT, et sont les balbutiements d'une croissance compétitive qui s'impose. SCHUMPETER en 1939 dans Business Cycles fonde bien toute son analyse des cycles KONTRATIF d'une durée de 45-50 ans sur le phénomène de destruction créatrice qui serait toujours présent. Les phases d'expansion sont rythmées par les rebondissements d'une innovation majeure agrégée à des "groupes d'innovation", permettant un accroissement de la richesse. En phase ascendante, les profils s'épaissent parallèlement aux rebondissements de l'innovation par une baisse de la demande. Alors, c'est le rôle de "l'entrepreneur" "innovateur" précisément copié par ceux "imitateurs" qui se joignent, il y a imitation à innover dans cette phase, à répondre, révéler une demande latente, et dès la fin en application industrielle d'une invention majeure c'est le repos du cycle. "Le nouveau ne sort pas de l'ancien, mais apparaît à côté de lui, lui fait concurrence jusqu'à le remplacer" disait SCHUMPETER : c'est bien toute l'idée d'une "course à l'innovation" perpétuelle - L'idée d'une concurrence acharnée qui détruit l'ancien permet de rendre compte du processus endogène, permettant de briser les monopoles, qui, par définition ont moins d'incitations à innover. Si le monopole n'est pas un mal ouillé sur lequel se repose", disait toujours SCHUMPETER, la destruction n'est jamais très loin comme le montre X. NIEL, directeur de l'Inra : "Tu suis un bûcher de monopole" en visant les entreprises téléphoniques du rirent français comme Bouygues ou Orange. D. LANDES dans Europe technicienne et ses Prométhée libérés nous dit bien que les innovations qui furent mises en œuvre lors de la Première Révolution Industrielle étaient aussi fondamentales que ce l'invention de la roue. Le processus endogène d'innovation à l'innovation par la mise en concurrence produit bien une création de richesse et ceci, tôt ou tard. Des technico-optimistes, néo-schumpétériens comme TAFFEE dans The Second Machine Age (2014) nous dit bien que le XXI<sup>e</sup> siècle est à l'abre d'une innovation majeure qui permettra aux sociétés occidentales, aux IDEs au sortir de la stagnation mondiale entamée depuis les années 2000 (L. SUMMERS 2019, Secular Stagnation). En somme, ce que R. SLOW en 1956 appelle "la croissance tombée du ciel", tomberait toujours, le tout est d'attendre. Au point où même SCHWAB entame l'autre d'une "révolution industrielle" après la révolution caractérisée par le moteur à explosion,

l'acier (projet BEISSETER en 1856) et l'électricité (EDISON 1867). Toute destruction serait bien créatrice à peu près tout le temps pourraient nous dire RONALD également en optimiste. À son discours du prix Nobel de 2018 il dit : « Nous en avons encore pour 5 milliards d'années de croissance » , et alors lorsque dans Increasing Returns and Long-run growth (1990) , il soutient l'inevitabilité de l'opposition entre innovation physique, les dépenses de R&D ne seraient jamais raines et viendrait le temps de la création de l'invention permettant le processus de « destruction créatrice ». Ici, il prône l'intervention étatique dans la subvention des dépenses, ce fut le cas avec l'instauration du CIR en 1983 par le Forum économie 30% de ces dépenses sur l'impôt des sociétés. Dans une autre acception des termes, la destruction peut se comprendre comme étant produit de la mondialisation, soit la mise en concurrence des modes de production. Des apôtres d'un commerce mondial où la forme positive mais perdue d'une destruction d'emplois dans les secteurs où il n'y a pas d'avantages comparatifs et création dans celui où l'avantage de la nation se fonde (RICARDO 1817, Traité d'économie politique et de l'impôt) , mais le processus est donc bien vu comme un richesse ou plus efficient, c'est bien l'acceptation de la destruction au niveau mésoéconomique qui permet la création d'emplois et de richesses au niveau mondial. « Tué le consommateur, c'est tué l'intelligence » dit F.BASTIAT, la concurrence à l'origine de la destruction créatrice semble donc être précurseur et doit « toujours » être garantie.

Mais, au-delà de l'exception schumpétérienne du sujet, la destruction et création se retrouve au niveau du capitalisme. « Capitalisme est un mot de combat » nous dit F.PERRAUD, mais n'est-il pas en lui-même un combat pour le meilleur ? Le processus de « destruction créatrice » est analysé à l'aune des institutions par FAGLIETTA et A.ORLEAN dans Régulation et crises du capitalisme (2020). En effet selon ces penseurs institutionnalistes influencés par SCHUMACHER, POLANYI ou encore MARX, le capitalisme serait le lieu d'une destruction créatrice inéluctable. En effet, alors à ce qu'il moment « mode de régulation » (institutions d'un capitalisme) et « régime d'accumulation » (modalités de l'accumulation de capital), le capitalisme peut entrer en contradiction, se détruire sous les coups d'une « crise de la régulation ». Alors malin du

Code épreuve : 268

Nombre de pages : 16

Session : 2021

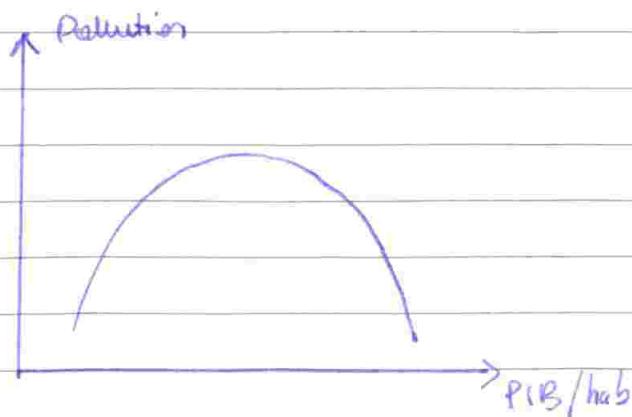
Épreuve de : ECO, Socio, HEC.

## Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Cela de nouvelles modalités du capitalisme pour rétablir un équilibre. Ce processus de destruction accélérée institutionnelle fut à l'œuvre lors du basculement des 3D Glorieuses à la fin des années 1980. Le « mode de régulation fordiste consumériste » était au bout du souffle, c'est le visage du capitalisme qui a changé, créant de nouvelles tendances comme le « tournant Whizzi » symbolisé par THATCHER en 1979 ou R. REAGAN en 1981. L'analyse institutionnelle peut également se poser sur la question du sous-développement. En effet, ACEROGLOU et ROBINSON en 2012 dans Why Nations Fail nous disent qu'effectivement toute destruction serait créatrice, toute destruction des « gouvernements, institutions en place des îles, colonies d'extraction » permettrait la promotion d'entrepreneurs innovateurs, loin d'une « rente politique » qui serait néfaste à la classe d'entrepreneurs « esprius aventureux, sûrs d'eux-mêmes et qui nassent les incertains » (SCHUMPETER). On peut même dire que les « « take-off » engagés par les nations soient le produit d'une destruction d'institutions, de règles étant alors un nouvel environnement favorable à la création de richesse. C'est à que l'analyse historique de K. POLANYI dans La Grande Transformation (1944) montre. En France, l'abrogation du décret d'Allard et des lois LE CHAPELIER a permis la création du marché du travail, l'efficience allocative. En Angleterre c'est la fin des « Poor Laws » avec l'abrogation de l'acte de Smithbank en 1834 qui avait permis la création de ce que P. BAIRDT nomme « l'individualisme agraire » (Révolution agraire et sous-développement, 1964) et au fait permis l'entrée dans la Première Révolution industrielle.

Ainsi, aussi, sur le marché du travail, la forte inflation  $\Rightarrow$  est bien accueillie d'emplois. C'est la thèse d'A.SAVY dans La Machine et le Chômage en 1980 disant que les gains de productivité dans un secteur amont se transforment certes en destruction d'emplois, mais la baisse des prix (la condition d'une concurrence suffisante sur le secteur) permet au consommateur d'avoir un pouvoir d'achat plus grand, l'excédent se déversant alors sur un secteur aval qui voit la demande augmenter et doit donc, de ce fait, créer des emplois. C'est une destruction accélérée. MICHALET nous dit en 1976 que le capitalisme est un Capitalisme mondial régisé par les FNN dont les stratégies peuvent s'apparenter à une destruction accélérée. En effet, selon le modèle de cycle de vie du produit de VERNON (1966, The product life cycle stages) une FNN, ayant d'abord le monopole sur un secteur voit ses marges diminuer, et doit alors délocaliser vers des pays où le coût de production initiale est moindre pour restaurer les profits. Ainsi, dans le pays d'origine, par ce capitalisme mondialisé, il y a destruction d'emplois et migration vers les pays émergents. Pour ce, est bien en jeu à sonne poing comme le dimontre bien le « corset éléphant » de DILANOVIC en 2014. Enfin, au niveau environnemental, le capitalisme semble également, par les apôtres de la durabilité globale, pousser "détruire" les ressources naturelles pour "vivre" un environnement semblable. La courbe environnementale de KUZNETS synthétisée par GROSSMAN et Helpman en 1995 en est bien le témoin. Elle montre une courbe en "U inversé".



Courbe de Kuznets environnementale

Les innovations permettent de développer des technologies plus propres et la destruction des ressources environnementales n'est pas liée par ces avancées d'innovations techniques. Mais "celui qui croit qu'une croissance infinie peut exister dans un monde fini est soit un fou, soit un économiste" écrit K. BODDING, la création n'a-t-elle pas de limites ?

\* \* \*

Il semblerait que certaines destructions soient bien partie en création, le reste n'y est pas (A), et certains « traits saillants » du capitalisme peuvent à penser que la création est finie (B).

Plus intuitivement, dit-on ne peut pas produire ni créer. C'est remettre en cause un mode de production. HAYEK dans Price et Production mais dit que le temps de la déflation est salvateur, face à un comportement lucide des banques ayant « un trop de monnaie », la « destruction », la contraction de l'activité, ce qu'il nomme le « concertein effet » serait simplement un retour à la normale, où le crédit redébuterait naturellement, sans la forte tendance d'un « chemin d'expansion » malgré. En norme, la destruction de ces richesses, ou l'égoïsme accumulé est un salut.

On pourrait ici dire que c'est la « création (de monnaie) destructive ». De plus, si au XVIII<sup>e</sup>, il sentait que c'est le début de la « destruction créatrice » au niveau économique, c'est surtout la destruction d'un corps social sans aucune création sur place (du aux salaires de subsistance). On peut prendre l'exemple des révoltes Luddites en 1812, la révolte des Combes en 1831 ou le rapport VILLETTÉ en 1840. C'est soit la machine créée par l'homme qui détruit les emplois (peur du machinisme C-BABAGE), soit la création de la machine qui détruit l'homme, l'amène à des conditions de travail épouvantables. Malgré les lois GUIZOT, la condition ouvrière est bien assurée, et plus que les autres inventeurs laissent pas compte, la destruction créatrice détruit le corps social sans créer de remède. On subraie ces cravates vis-à-vis de la technologie tout au long des siècles, notamment avec le fordisme (innovation de mode de production, procédé...) décrit par B. CORIAT dans L'Atelier et la charronneterie parlant d'un travail

asservissent et dégradent, mais aussi dans le toyotisme du T.OHNO (L'esprit Toyota, 1989) où les « cinq zeros » pourraient intégrer la « zero individualité » due à la trop grande immobilité de ces innovations de mode de production. C'est ce que démontre par exemple KATAYAMA en 2006 dans Toyota ou l'Usine du désespoir: « un rapport bien trop fermé entre entreprise et individu allie à des rôles ». Et, à trop vouloir stimuler la « destruction créative », elle en devient pervertie, elle détruit tous, mais pas pour quelques uns. C'est peut-être ce qui se produit avec « l'urbanisation de l'économie » permise notamment par la loi RAFFARIN de 2003 qui facilite la création du statut d'auto-entrepreneur. La « gig economy » détruit certaines branches notamment le secteur du VTC ou de l'hôtellerie, crée au fait une veinte dans autres secteurs de cette « destruction créative ». R. FETTY, PDG de Publicis disait même : « tout le monde a peu de se faire urbaniser ». C'est donc les retombées d'innovations qui engendrent cette crainte, sur le marché du travail, le progrès technique tend à menacer les emplois... RIFKIN dans La Fin du travail en 1995 nous dit bien que le processus de destruction créative a changé de nature, à présent, le numérique, cette innovation remplace les emplois, et crée la cause d'un chômage de masse. Une étude américaine datant de 2013 de FREY et OSBORNE dans L'Avenir de l'emploi nous montre bien que la destruction créative n'est plus que une destruction : 47% des emplois seraient menacés selon les deux auteurs à l'horizon 2020 du fait de la robotisation de l'économie. L'effet de diversement d'ASAWAY ne pourrait plus être à l'échelle, même le système tertiaire voit les gains de productivité augmenter. Rient aussi soit des chômeurs, soit des « travailleurs routiniers » (R. REUT, 2008).

La création infinie de richesse... utopie ? S'abreuve d'autant D.Gordon en 2012 dans Is the US economic growth over? Loin de l'optimisme des néo-schumpétériens, pour lui, le progrès technique est à court marginal coursant donc à rendements décroissants - des gains de productivité peinent à dépasser 1% par an aux US, la destruction créative si chère à SCHUMPETER ne ferait plus effet et aurait atteint un haut plateau technologique. Des « only once happened » ne se repro-

Code épreuve : 268

Nombre de pages : 16

Session : 2021

Épreuve de : Eco, Socio, HEC

## Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

- disent plus rien l'un. Il est difficile d'imaginer une innovation aussi révolutionnaire que le roue de nos jours. C'est également le propos que portent ARTHUS et VIRARÉS dans Création zéro, comment échapper au chaos ? (2016) disent que les gains de productivité, plus que d'être nul, sont négligeables en France et en Italie (-0,34%). La pression schumpétien se révèle à l'agonie et cette classe d'entrepreneurs innovateurs semble bien appartenir au passé. De plus, le XX-XXI<sup>e</sup> siècle ne connaît pas que celui de la fin de la "création", mais aussi celui de la "destruction" irréversible. Selon les apôtres de la "sustainable forte", il faut cesser les processus de destruction créatrice. En effet, les innovations sont un grand danger pour les biens environnementaux, seraient bien trop dures. En se fondant sur le paradoxe du ZEVONS disent que les gains de productivité dans l'utilisation d'une technologie accroissent sa demande (exemple du charbon au XVIII<sup>e</sup>), participant de fait à l'augmentation de la demande de ces matières premières. Ainsi, si le capitalisme schumpétien se fonde sur les énergies polluantes, il faudrait revoir cette destruction créatrice, au risque de détruire irrémédiablement les ressources terrestres. Le 29 Août 2020 fut celui du "jor du dépassement" tandis qu'en 1950 il se situait vers Décembre. Ainsi, cela donne à voir une destruction créatrice prédictive à l'égard de l'environnement. N-GEORGESCU-ROEGEN en 1971 dans The Entropy Law and the economic process nous montre bien que la finitude des ressources environnementales doit pousser à mettre fin à nos modes de production. La création fut bien destructrice de l'environnement. C'est également tout le propos

du rapport MEADOWS en 1972 commandé par le Club de Rome, promouvant alors une « Halté à la croissance », les immortals furent bien trop réfutées. Mais dans une toute autre optique, HEMINGWAY en 1935 dans ses Notes sur la guerre disait « la première panacée pour une nation mal dirigée, c'est l'inflation monétaire, la deuxième, c'est la guerre. Tant deux opportunités prospérité temporaire et destruction irréversible ». Comment « bien diriger » une nation pour éviter cette destruction irréversible ?

\* \* \*

Il semble donc que le rôle des institutions, de l'Etat soit au profit de la destruction (A), et de promouvoir à la fois une « destruction créatrice » dans le temps (B).

les méfaits d'une « destruction créatrice » trop exacerbée peuvent être palliés par l'organisation de « résistances micromiques » pour les problèmes sociaux et par la protection de certains secteurs au niveau économique. Ce fait tout le projet du système bismarckien dès 1883 créant des assurances au travail, une protection de l'individu et des risques liés au travail manufacturier introduit par la destruction créatrice. Tant le projet est donc de compenser les méfaits de ces transformations productives, on retrouvera cette logique dès 1945 en France avec l'ordonnance LAFORGUE instaurant les libertés fondamentales de l'Etat-Providence protégeant de l'« exécration destructrice », organisant ainsi le « compromis fordiste ». Il y a en échange du travail, une rémunération indexée sur les gains de productivité, autrement dit le facteur Z pour d'autant mieux profiter de la destruction créatrice que celle-ci se produit. En somme, c'est l'Etat dans son rapport avec les entreprises qui permet un protège de la destruction. L'OURFELIN en 1893 dans De la division du travail social

montre que l'Etat organise les "solidarités méconiques" permettant de pallier celles « organiques », perdues du fait de l'urbanisation, industrialisation des sociétés (dites au processus de destruction créatrice). Au niveau économique, l'Etat peut aussi protéger les entreprises dans le processus de destruction par la concurrence. Et ceci, de plusieurs manières, d'abord en s'orientant vers des droits de douane, un "protectionnisme éducatif" comme F. LIESI en 1891 dans Système national d'économie politique le soutient. Permettant à des entreprises nationales de se développer en ayant protégé de la concurrence mondiale, avant de s'y confronter une fois développées pour embrasser selon le processus de destruction créatrice. Dans une préoccupation plus sociale, le « protectionnisme des industries vieillissantes » de KALDOR (1982, The economic consequences of Mrs. Thatcher) permet à la main d'œuvre d'un secteur vieillissant de se déplacer vers d'autres secteurs, opérant une transition après que la destruction créatrice, la concurrence extérieure ne retire ces travailleurs.

Ainsi, il apparaît que l'Etat peut, ou doit réorienter le phénomène de destruction créatrice. C'est tout le propos du rapport BRUNDTALIAN datant de 1987 proposant une définition du développement durable. Plus qu'au niveau social, il faudrait inviter la main visible de l'Etat pour avoir la "création sans destruction". Le rapport STERN de 2006 nous dit bien cela avec la promotion d'un "Green New Deal". Évidemment, pour éviter les effets négatifs de cette destruction créatrice polluante et non soutenable, à mode de consommation qui ne peut durer, on pourrait penser à tendre vers un état-statalitaire biennement. Face à la fois aux désordres climatiques et à la fin des pouvoirs de destruction créatrice, la voie serait peut-être celle de SS.OTTIL en 1848 dans Nouveaux Principes d'Economie Politique prédisant un état réellement statuaire, mais qui ne serait pas une fatalité. Le caractère de la consommation analogique portée par la destruction créatrice semble également intenable, au point où S. LATOUCHE écrit en Pari pour la démission (2006), ou T. JACKSON une Prospérité Sans Consommation (2009).

D'autres voies sont cependant possibles, et cela, par la refonte de cette destruction créatrice, ces innovations qui seraient

devenus atones. Si dès 1982, BAUROL, PANZAR et WILLIG dans Contestable markets and the theory of Industry structure nous disaient que la concurrence potentielle est ce qui permet à même un monopole de promouvoir l'innovation ; c'est que le rôle étatique peut faire un rôle important en appuyant les banques à l'abri et la sortie du marché. Il faudrait donc favoriser la concurrence par relâcher la distributionnaïsme et en berne. Ce fut tout le projet européen résumé par J. DELORS en 1983 : « le succès européen sur un plan économique reposera sur une trinité : la concurrence qui stimule, la coopération qui renforce et la solidité qui unit ». Ainsi, l'Europe serait cette terre fertile où la concurrence permet d'enclencher une destruction créatrice d'innovation, de gain de productivité, d'emploi. Le rapport CECCHINI de 1986 souligne bien que la mise en concurrence en Europe permet un gain de 7 à 8% de PIB chaque année. Plus encore, renche la destruction créatrice peut se faire au niveau des institutions. C'est ce qui s'étend SUBRATA MITRA dans La Primalité des Institutions (2002) ! disant qu'il faut à la fois « savoir combiner des éléments hiérarchiques avec des niveaux locaux » : le nouveau ne mine pas l'ancien mais le complète selon les termes schumpétériens. Mais aussi, dans le PDTI, la destruction créatrice peut faire l'objet d'une obsession étatique conformément aux travaux de HANKE, ROMER et WEIL en 1992 dans A contribution to the analysis of economic growth synthétisant le malice du SOLOW (1956) avec d'accumulation de capital humain, source d'innovation. Puis lors, la croissance peut être stimulée par la promotion du capital humain comme le disait LUCAS (1988). Et ce, grâce également à des réformes conduites, AGHION et ROULET en 2011 pourtant dans Défendre l'Etat : pour une social-démocratie de l'innovation que l'intervention étatique doit jouer dans la promotion de l'innovation, d'une clame d'entrepreneurs avides de cette destruction créatrice. Mais bien sûr, loin de tomber dans une concurrence acharnée se mettant tout sous durs durs (MARK 1867), il faut également promouvoir une combinaison optimale des facteurs K et L. C'est également tant le propos de

Code épreuve : 968

Nombre de pages : 1b

Session : 2021

Épreuve de : Eco, Sous, HEC

## Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

L-ALEXANDRE dans La Guerre des Intelligences (2020) disait qu'il est du rôle de l'Etat d'aider la croissance endogène, mais aussi une croissance inclusive en rendant le travail et le capital non plus substituables, mais complémentaires.

\* \* \*

Le capitalisme est en train d'être tué par ses réunites même » disait SCHUMPETER. Mais la vie n'est peut-être pas si monolithique. Si la destruction créatrice est bien caractérisée par les richesses, elle XXI<sup>e</sup> pose un réel problème depuis « l'ère de l'informatique » et l'autre d'une stagnation certaine. Il va revenir donc au pouvoir public d'aider la fois redorer le dogme schumpétérien en la destruction de la « destruction créatrice » et en favorisant les biensfaits du futur déclin.

Une économie de rentiers, ... auparavant « capitalistes innovateurs » est le pari de SCHUMPETER. La voie à suivre est donc peut-être la suppression des rentes : CETTE, BERGEAUD et LECAT en 2020 dans le Bel Avenir de la croissance (2020) proposent de racheter toutes ces dernières représentant 20% du PIB Français, afin de renouer avec la croissance, renouer avec une classe d'innovateurs.

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE**



